Délibération n° /2026

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260320-3ADJOINTS-DE

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi vingt mars deux mil vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Clélia MAUDIEU, Xavier LE DANTEC, Dominique SERANDOUR, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Dylan GOUSSE, Elodie HEURTEL, Julien LE PALUD, Valérie LE SABAZEC.*

***ABSENT EXCUSE** : Frédéric LEVEL (pouvoir donné à Claude BRIERE)*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

OBJET : CREATION DE TROIS POSTES D'ADJOINTS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-1 et L.2122-2,

CONSIDERANT les résultats des élections municipales en date du 15 mars 2026,

AYANT entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 0 abstention :

*DECIDE la création de **trois postes d'adjoints**,*

PRECISE que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire

